

Commodité à votre disposition
Pavillon d'accueil
Léopold-Papineau

- Eau potable
- Cuisine communautaire avec équipements : réfrigérateur, congélateur, four, lave-vaisselle, vaisselles, grille-pain...
- Buanderie (\$)
- Salle de bain
- Douche (\$)
- Salle de rencontre
- Salle de fartage et d'entretien de vélo
- Bureau d'accueil avec location d'équipements (ouvert de 9h00 à 17h00)

Ouvert 24h / 24h

Activités - droits d'accès

- Plusieurs activités sont offertes au parc :
- - Randonnée pédestre / raquettes
- - Ski de fond classique, pas de patin, nordique et hok
- - Vélo de montagne / Fatbike
- - Canot, kayak, SUP, pédalo
- ****IMPORTANT**
- Par mesure de sécurité et pour nous aider au développement du parc, les droits d'accès et l'enregistrement sont obligatoires pour toutes les activités.
- Veuillez noter que pour les 18 ans et moins, les droits d'accès sont gratuits. La location des ski de fond classique et des raquettes sont aussi gratuite pour les 18 ans et moins!

LA NATURE AUTOUR DE VOUS EST
NAISSANTE OU EN PLEINE
CROISSANCE...

Veillez à ne pas quitter les sentiers.
Ne prenez pas de raccourcis.
Même en hiver, la circulation hors sentier
est dommageable à la flore enfouie sous la
neige.



NUMÉROS D'URGENCE

911

819 587-3882 poste 221 (9h à 17h)

819 436-0105 (9h à 17h)

819 436-3218

819 436-3219

819 440-6763



HARMONIE EN
HÉBERGEMENT

UN PARC POUR S'ÉVADER



Parc régional
Montagne du
Diable

MARCHE À SUIVRE

CHALETS NATURE

- Vous pouvez prendre possession des lieux à compter de 12 h 00 et devez quitter pour maximum 11 h 00.
- Vous devez passer pavillon d'accueil Léopold-Papineau situé au Village des Bâtisseurs (P2) où nous vous remettrons la ou les clés des chalets, les droits d'accès, ainsi que les cartes des sentiers. Le bureau est ouvert de 9 h à 17 h. Si vous prévoyez arriver avant 9 h ou après 17 h, veuillez nous en aviser.

REFUGES ET ABRIS

- Vous pouvez prendre possession des lieux à compter de 10 h 00 et devez quitter à 10 h 00.
- Vous devez passer au pavillon d'accueil Léopold-Papineau situé au Village des Bâtisseurs (P2) où nous vous remettrons la ou les clés des refuges ou abris, les droits d'accès, ainsi que les cartes des sentiers.
- Si vous avez pris l'option du transport des bagages vos bagages doivent être prêts à 11 h 00 maximum. **Sans quoi des frais supplémentaires de 30 \$ + taxes vous seront chargés.**

CAMPING

- Vous avez accès à votre site de camping à compter de 10 h 00 et devez quitter à 10 h 00.
- Vous devez passer au pavillon d'accueil Léopold-Papineau situé au Village des Bâtisseurs (P2) où nous vous enregistrons et remettrons les droits d'accès, ainsi que les cartes des sentiers. Le bureau est ouvert de 9 h à 17 h. Si vous prévoyez arriver avant 9 h ou après 17 h, veuillez nous en aviser.

RÈGLEMENTS ET SANCTIONS

CHALETS NATURE, REFUGES, ABRIS ET PAVILLON

- Il est défendu de couper du bois à l'intérieur des hébergements et dans le pavillon.
- Il est interdit de faire du feu en forêt et aux abords des hébergements sauf aux emplacements prédéterminés à ces effets.
- À compter de 23 h 00, aucun bruit ne sera toléré sur le site.
- Veuillez enlever vos raquettes et crampons de marche à l'intérieur des hébergements et du pavillon d'accueil.

CAMPING

- Les chiens sont admis en camping. **Le propriétaire du chien doit s'assurer que son animal ne dérange en aucun temps la quiétude des autres usagers, doit tenir son compagnon en laisse et doit ramasser ses excréments (le non respect de ces règlements entraînera une amende de 100\$)** .
- Les feux sont permis seulement aux endroits prédéterminés.
- Pour les feux, utilisez seulement le bois par terre ou les bûches laissées sur place.
- Installez votre tente sur les plate-formes servant à cet effet.
- À compter de 23 h 00, aucun bruit ne sera toléré sur le site.

- **Les chiens et animaux de compagnie sont strictement interdits dans les chalets nature, refuges, abris, sentiers de ski et de vélo.** En cas de non respect de ce règlement, **des frais de 100\$** seront prélevés de votre carte de crédit ainsi qu'une possible expulsion du parc sans remboursement.
- **Tout dommage ou détérioration causés** au chalet, refuge, abri ou pavillon seront facturés au client.
- Il est entendu que les participants doivent **laisser leur hébergement propre** et sont responsables de remplir la boîte à bois ainsi que de jeter les déchets, le compost et le recyclage (triés convenablement) dans les bacs extérieurs appropriés. En cas de non respect de ce règlement, **des frais de 100\$** seront prélevés de votre carte de crédit.
- **Les sentiers de ski sont interdits aux raquetteurs et randonneurs** et vice-versa. Le non respect de ce règlement entraînera une **amende de 100\$**.
- Il est **interdit à toute personne de fumer** à l'intérieur des hébergements ou dans le pavillon d'accueil. Il est également interdit de fumer en forêt ou à moins de 9 mètres des hébergements et du pavillon. Les contrevenants devront payés **une amende de 100\$**.

J'ai lu et j'accepte de respecter les règlements :

Signature :

Date :